

# BILAN DE MI-MANDAT 2020 / 2023 À VOTRE SERVICE



Boissy-Saint-Léger





# É



Haie Griselle



Magnolia en fleur



Notre mairie illuminée



Allée de la princesse

# EDITO



Le 28 juin 2020, vous nous avez renouvelé votre confiance sur la base d'un projet de ville 2020-2026 au service de toutes et tous. Dès lors, il est normal et naturel de vous rendre compte de notre action. Le premier des engagements que nous avons pris est d'exercer « une pression fiscale la plus modérée possible... ». Chacun.e pourra constater que non seulement nous n'avons augmenté le taux de la part communale des impôts (taxe foncière) qu'une seule fois en

12 ans, mais qu'en plus nous avons su nous adapter aux événements et circonstances.

Après avoir fait face et géré localement la crise de la COVID 19 qui a entraîné une baisse brutale et importante de nos recettes ; comme tous les Boisséens nous avons supporté l'énorme augmentation du prix des énergies et la forte reprise de l'inflation, sur l'alimentation (+ 20%), les produits et les services...

La mise en place immédiate d'un plan de sobriété énergétique (cf. Mag n°180), la réduction de notre dette (pas de nouveaux emprunts depuis 2 ans) et la baisse de nos dépenses courantes de fonctionnement nous ont permis d'assumer la plus grande partie des surcoûts et de limiter au plus juste les évolutions de tarifs.

Dans le même temps, nous avons mis en place la nouvelle tarification individualisée. Tout le monde est aidé (subventionné par la commune). Chacun.e s'acquitte des services rendus suivant le même taux d'effort et proportionnellement aux revenus du ménage. C'est socialement plus juste et équitable pour tous, et les femmes seules avec enfants sont

mieux protégées. Grâce à ces choix et à notre action, nous avons pu préserver l'ensemble des services que nous rendons aux Boisséens mais aussi en créer de nouveaux (maison France Services, gymnase, structures Petite Enfance, etc...) et conserver un haut niveau d'investissements.

Les finances de notre ville restent saines, notre trésorerie suffisante pour faire face, au moment où beaucoup de collectivités sont en difficulté. Nous allons poursuivre en 2024 et jusqu'à la fin du mandat que vous nous avez confié les réalisations promises, y compris en partenariat notamment avec l'État pour les 8 hectares des aménagements paysagers de la déviation de la RN 19, devenue une réalité qui a transformé le cadre de vie de nombreux Boisséens, qui débiteront cet été. Côté Charmeraie, de nouvelles livraisons de commerces et de logements interviendront d'ici la fin d'année autour de l'ancienne place du Forum magnifique après sa requalification et son agrandissement pour devenir l'esplanade Joséphine Baker.

Vous êtes nombreux-ses à me dire que notre ville bouge, qu'elle change de manière positive ; beaucoup à m'encourager avec mon équipe sans qui rien ne serait possible mais aussi, je veux vous le dire, sans nos agents communaux et leur encadrement qui sont les chevilles ouvrières du service public dont nous sommes fiers et des réalisations livrées où à venir.

Ensemble nous poursuivrons nos efforts quotidiens pour achever les réalisations et faire avancer les dossiers en cours de réflexion ou d'études, afin de respecter le maximum de nos engagements.

**Régis CHARBONNIER**, maire de Boissy-Saint-Léger  
et la majorité municipale





# Une ville **apaisée**

Depuis 2020, la municipalité a mis en place de nombreuses mesures pour permettre à chaque Boisséenne et chaque Boisséen de vivre dans une **ville apaisée** autour des principes de tranquillité et sécurité.

**P**our cela, l'équipe municipale a multiplié les actions de rencontre avec la population au travers du dispositif « Les élus à votre écoute », des outils de démocratie locale comme les réunions de quartier, et les réunions publiques thématiques ou de présentation des projets.

**La tranquillité**, c'est permettre à chacun de vivre le plus sereinement possible à Boissy en utilisant les moyens de prévention pour anticiper tous les problèmes qui peuvent se poser dans la commune. Ainsi, nous avons pérennisé la médiation sociale en lien avec les bailleurs de la Haie Griselle, favorisé le lien intergénérationnel avec des actions dans nos collèges, et mis en place de nombreuses actions de prévention auprès de nos jeunes, créé un café des parents, poursuivi les actions Permis internet, vélo et piétons pour nos enfants et initié une formation à la lutte contre le harcèlement pour les collégiens.

**La sécurité**, c'est offrir à tous nos habitants la possibilité de se déplacer et de vivre dans un cadre de vie sûr. Nous avons : réactivé notre Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), signé une convention de partenariat entre

notre Police municipale et la Police nationale, renforcé nos actions de prévention dans nos écoles.

Le large déploiement de caméras de vidéoprotection permet à nos forces de l'ordre d'anticiper certains délits, d'intervenir plus rapidement, et de résoudre a posteriori de nombreuses affaires. Un soin tout particulier a été porté à la question de la protection des femmes, allant de l'adhésion au centre Hubertine-Auclert, à la diffusion massive du violentomètre, jusqu'à la mise à disposition de logements communaux d'urgence en partenariat avec les associations qui les protègent.

Enfin, une **ville apaisée**, c'est faciliter tous les déplacements sur une voirie de qualité. Après des années de lutte menée par notre maire Régis Charbonnier, la déviation de la RN 19 est désormais une réalité et permet une meilleure circulation aux abords et dans Boissy-Saint-Léger améliorant ainsi la qualité de vie. Nous avons par ailleurs engagé de nombreuses réfections de rues avec enfouissement des réseaux et remplacement des éclairages pour permettre aux habitants de se déplacer dans les meilleures conditions et lancé la sécurisation des traversées piétonnes par la mise en place de dispositifs de sécurité lumineux.



L'avenue du Progrès rénovée avec sa nouvelle paysagère



Le dispositif « Les élus à votre écoute » est un grand succès

La déviation de la RN 19 améliore la qualité de vie des Boisséens



Le violentomètre éphémère installé place du Forum

Le permis vélo, un outil de prévention efficace pour nos enfants



La Police municipale et Monsieur le maire lors d'une remise du permis piétons aux élèves

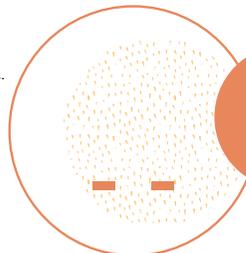


**44** caméras de vidéoprotection sur la commune

**374** dépôts sauvages enlevés



**250** voitures épaves enlevées



**9** agents de la Police municipale et de la sécurisation de la voie publique (ASVP)

**Et demain ?**

- Achèvement du remplacement en LED de l'ensemble de notre éclairage public
- Création de l'esplanade Joséphine-Baker (ancienne place du Forum)
- Livraison du nouveau quartier de la Charmeraie (commerces, logements, maison des jeunes)



# Une ville attractive

**Boissy, ville attractive, se construit au travers d'un développement équilibré qui s'appuie sur un tissu économique et associatif local dynamique et une offre de logements adaptée aux besoins.**

La municipalité s'est attachée à **renforcer le commerce de proximité** en mettant en place le droit de préemption. Nous avons pu faciliter l'installation de nouveaux commerces rue de Paris et boulevard de la Gare, aider à la réouverture de la librairie et créer une boutique éphémère en centre-ville. Nous soutenons l'UBAC, l'association des commerçants, et nous travaillons à l'amélioration du règlement de notre marché alimentaire de plein air et à la création de nouvelles places de stationnement et d'une sortie séparée pour en améliorer l'attractivité.

Volontariste, la municipalité a maintenu son soutien aux **associations qui participent à l'attractivité**, a accompagné la mutation de plusieurs d'entre elles (FCB, OGB, Aquablue...) et crée des moments de convivialité comme lors de la Fête de la musique ou la Fête de la ville qui regroupe désormais le Forum des associations et la Fête

de quartier de la Haie Griselle. Nous avons réalisé de **nouveaux équipements sportifs de qualité** : gymnase Paule-Baudouin avec noue paysagère et sente piétonne, terrains de basket 3x3 et terrain de pétanque. Comme promis, le remplacement du sol du gymnase Amédée-Dunois sera engagé cette année.

Nous soutenons une **politique culturelle exigeante** avec par exemple la rénovation de l'orgue de l'église Saint Léger, la mise en place d'un orchestre symphonique entre les écoles de musique de Boissy et de Limeil, l'élargissement de l'offre cinématographique : ciné-débat, ciné-opéra, ciné-thé... Nous travaillons aussi avec GPSEA pour la réalisation d'un auditorium d'ici fin 2025.

Parce que notre commune est une **ville attractive**, la population est d'ailleurs en légère hausse depuis plusieurs années et s'établit au 1<sup>er</sup> janvier à 17680 habitants, preuve qu'il y fait bon vivre.



La Bou'ange de Boissy, l'un des 15 nouveaux commerces de la commune

164   
associations



La boutique éphémère située 15 rue de Paris a permis de mettre en valeur 38 créateurs locaux depuis son inauguration



La soirée des 10 ans de l'association Base94



La fête de la ville est l'occasion pour les Boisséens de découvrir nos associations et de partager un moment de fête ensemble

## 3 millions €

d'aides matérielles et financières pour nos associations

## 20 375



spectateurs dans votre cinéma



La fête de la musique, un moment fort chaque année pour la ville

# 20 TERRE DE JEUX 24

Boissy a été désignée comme Terre de jeux pour les Jeux olympiques et paralympiques 2024. Nous accueillerons la flamme olympique le 21 juillet à Boissy.

Reconduit chaque année depuis 2010, Boissy plage, avec ses multiples activités estivales pour petits et grands, est aujourd'hui l'événement phare de l'été boisséen



## Et demain ?



- Études pour implanter un 2<sup>e</sup> terrain synthétique au stade Marcel-Laveau
- Mise en œuvre du Plan propreté et remplacement du mobilier urbain
- Ouverture de nouveaux commerces
- Requalification de l'avenue du Général-Leclerc, ex RN19



# Une ville écoresponsable

Alors que le changement climatique est une réalité incontournable, transformer Boissy en **ville écoresponsable** est une priorité pour l'équipe municipale.

**L**a nature en ville irrigue désormais l'ensemble des politiques publiques de la commune, de l'embellissement de notre cadre de vie, aux mesures de désartificialisation des sols (avenue du Progrès, quartier Charmeraie, boulevard Léon-Révillon), en passant par la création ou la restauration de plusieurs sentes piétonnes (des orchidées et son prochain prolongement, sente des pressoirs) et espaces paysagers (8 hectares sur le tunnel de la déviation de la RN19 en 2024)

Cette ambition se traduit également par le 0% d'usage de produits phytosanitaires, et l'octroi de plusieurs prix pour Boissy : la 3<sup>e</sup> fleur du jury des villes et villages fleuris et la 2<sup>e</sup> abeille du label Apicités, et par la mise en place d'une gestion raisonnée de nos espaces verts.

La préservation de notre environnement nécessite également une **action résolue contre toute forme de pollution**.

**Contre la pollution visuelle**, nous avons adopté avec GPSEA un règlement local de publicité pour limiter les panneaux publicitaires, et déployé les actions prévues dans le Plan Climat Air Énergie Territorial et engagé une opération de nettoyage des tags, comme sur le mur d'enceinte du domaine de Grosbois.

**Contre la pollution sonore ou le bruit**, nous avons réalisé la rénovation thermique de logements et de bâtiments publics (tel le groupe scolaire Jacques-Prévert), organisé une réunion

publique sur les nuisances aériennes et poursuivi notre lutte dans ce domaine, et développons les **circulations douces** avec de nouvelles pistes cyclables (boulevard de la Gare et Révillon, gymnase Paule-Baudouin...).

De nouveaux arceaux à vélo ont été posés dans la commune, comme des bornes de recharge électriques, et des aides pour l'acquisition d'un véhicule à assistance électrique puis des équipements annexes ont été mises en place pour les cyclistes. Enfin, une **ville écoresponsable** le devient par ses **équipements de haute qualité énergétique** et la municipalité a investi dans des LED basse consommation pour la rénovation de l'ensemble de son éclairage public sur 3 ans, dans la résidence sociale Claudette-Colvin, dans la rénovation thermique des groupes scolaires Rostand et Prévert, et dans l'optimisation du chauffage dans les bâtiments municipaux.



La 3<sup>ème</sup> fleur décernée par le jury national des villes et villages est octroyée aux communes au cadre de vie harmonieux comme Boissy

Les parcs et jardins vont continuer à se développer en ville



**9 885 m<sup>2</sup>**  
de terrains désimperméabilisés

**Arbres plantés**  
depuis 2020

**129**



Le label Apicités valorise les communes qui réinstallent des ruches domestiques



Opération nettoyage des tags



Boissy favorise les circulations douces en créant des pistes cyclables qui s'intègrent harmonieusement aux flux de circulation

La nouvelle éco-station bus du pôle gare qui sera livrée avant la fin du mandat



**Et demain ?**



- Livraison de l'éco-station bus avec de nouvelles caméras et un nouvel éclairage pour la sécurité
- Acquisition du parc des sœurs pour la création d'un nouveau parc public
- Aménagement de 8 hectares de parcelle paysagère au dessus du tunnel de la déviation de la RN19



# Une ville éducatrice

La municipalité partage la vision de Nelson Mandela qui a dit que « l'éducation est l'arme la plus puissante que vous puissiez utiliser pour changer le monde » et pour cette raison c'est le premier poste des dépenses de la commune.

**N**ous avons choisi de faire de Boissy une **ville éducatrice**, soucieuse de ses enfants, de ses jeunes et de leur avenir. Les politiques publiques que nous avons mises en place, les équipements que nous avons édifiés, l'ont été en se fixant pour but de **faciliter la vie, l'épanouissement et l'émancipation de toutes les jeunes générations.**

Ainsi, les ouvertures de la crèche « Le train des roses » dans le quartier Savereau/Gare, de la MAM (Maison Assistantes Maternelles les Lumignons) dans le Centre, avec le Département de la crèche Caroline-Aigle à la Haie Griselle qui réserve 20 berceaux à nos habitants, répondent à cette volonté d'offrir des équipements de qualité et de proximité aux Boisséennes et Boisséens.

Nos écoles ont été choyées avec le « plan numérique » qui prévoit le remplacement engagé de l'informatique et des tableaux numériques interactifs dans toutes les classes, une éducation musicale et au cinéma pour tous. Par ailleurs, nos écoliers peuvent donner leur avis sur les projets qui les concernent au sein du Conseil Municipal des Enfants permettant une première approche de la citoyenneté. Cette volonté d'impliquer nos jeunes dans les décisions se traduit également par les travaux du Conseil Municipal des Jeunes regroupant les 12-17 ans et par la livraison cet été d'une grande et belle Maison des Jeunes (MDJ) comme ils ont choisi de l'appeler. À l'approche de l'âge adulte, et au moment d'entrer dans la vie active, nos jeunes se posent de légitimes questions sur leur avenir. Pour les aider et les aiguiller dans leur recherche et leur réflexion, la commune a accueilli plus de 600 stagiaires depuis 2020 dans les structures municipales, doublé le nombre de services civiques, crée un nouveau forum de l'emploi et de nombreux événements (PASS sport, Ose le sprint, forum spécifique JO l'an dernier...) organisé des formations aux métiers d'animateur ou de maître-nageur, financé l'obtention du permis de conduire à visée professionnelle ; ce sont ainsi près de 500 jeunes Boisséens qui ont été accompagnés en 4 ans par notre ville éducatrice.



Nous faisons de la condition animale une priorité avec une élue en charge de ce secteur et un soutien à l'association Stéphane Lamart reconnue d'utilité publique par l'État.

**57 nouvelles places**   
d'accueil en crèche créées depuis 2020



**6 ouvertures**  
**de classes**  
supplémentaires dans  
nos écoles



Pour initier nos écoliers à la musique, nous avons organisé avec la communauté éducative et l'école de musique, la venue de musiciens dans les classes

**Boissy, reconnue**  
**« Ville amie des enfants »**  
par l'**unicef** 



Inauguration de la maison des assistantes maternelles, les Lumignons



Le nouveau Conseil municipal des enfants



Le Forum de l'emploi est un succès renouvelé chaque année

Le prochain Pôle petite enfance, un équipement de grande qualité architecturale, sociale et écologique



**Et demain ?**



- Création d'une micro-crèche de 12 berceaux au Bois-Clary
- Livraison d'un nouveau Pôle petite enfance ultra moderne à la Haie Griselle (avec 6 berceaux supplémentaires) pour remplacer des bâtiments obsolètes et énergivores
- Un nouveau groupe scolaire pour le quartier Savereau



# Une ville **solidaire**

**Le rôle d'une ville solidaire, et de son équipe municipale, c'est d'aider au quotidien ses habitants dans le cadre de ses prérogatives, de favoriser le vivre ensemble et de défendre nos services publics et nos intérêts.**

**P**our cela, nous avons accompagné l'ouverture de plusieurs structures participant à **aider les Boisséennes et les Boisséens** comme la maison France Services ou la recyclerie « Boissyclerie » ; pris en charge financièrement le BAFA et le BNSSA ; développé les activités, comme la gym douce, pour nos seniors ; soutenu les projets associatifs et la création d'associations par nos jeunes (5 Soleils, La Fabrique...) ainsi que l'extension pour ces derniers des créneaux estivaux de nos équipements sportifs et culturels ; **défendu nos services publics locaux** devant la volonté de l'État de réduire la présence postale. Pour les plus fragilisés de nos habitants, nous avons installé les Restos du Cœur dans des locaux plus grands et fonctionnels, modifié la tarification des prestations municipales (cf. édito du maire), renforcé les aides à domicile, développé les permanences d'accès aux droits...

Un effort tout particulier a été fait pour améliorer l'accessibilité de nos voiries et de nos bâtiments publics dont le programme de mise en accessibilité s'achève cette année, et le site internet de la commune a été adapté pour les non-voyants.

Par ailleurs, la municipalité a souhaité venir en **aide aux populations fragilisées par des catastrophes ou des guerres**, en octroyant une subvention aux associations et ONG qui œuvrent sur place :

en Ukraine, au Haut-Karabagh en Arménie, lors du tremblement de terre au Maroc et en Libye, après l'explosion du port de Beyrouth au Liban, pour les civils du conflit israélo-palestinien, pour lutter contre la Covid-19 au Sénégal notamment.

Ce vivre ensemble qui constitue une force de Boissy **ville solidaire**, se dessine enfin au travers de notre volonté de préserver la mémoire avec le soutien à nos associations d'anciens combattants, et de faire vivre ensemble les communautés en tissant un lien constant et respectueux de chacune.

Dans le respect du principe de laïcité, nous avons été invités avec tout le Conseil Municipal à l'inauguration de la nouvelle mosquée de notre commune, et avons participé à des événements culturels dans les différentes communautés.



La maison France Services accueille les Boisséens pour leurs démarches de la vie quotidienne





Inauguration de la résidence sociale Claudette Colvin



La ville aide nos jeunes à obtenir leur BAFA

**3 088 colis**

colis distribués à nos seniors

et

**6 347 heures par an**

d'aide à domicile

Monsieur le maire et Matar GUISSÉ,  
président de l'AGCMB à l'inauguration  
de la nouvelle mosquée



Nos anciens combattants et les jeunes générations participent régulièrement à nos commémorations

**Et demain ?**

→ Livraison des travaux d'aménagement de la Maison de santé

→ Création d'une commission ville-handicap et finalisation des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux



# Comment notre ville s'y prend pour financer tous ses investissements ?

Dans un contexte inflationniste, de baisse des dotations de l'État et de transfert de certaines charges et responsabilités sur les communes c'est un combat permanent que nous menons pour financer les équipements dont nous avons besoin.

Monsieur le Maire et Jean-Philippe DUGOIN-CLÉMENT, vice-président de la Région, lors de la labellisation de notre quartier innovant écologique



Le développement lié aux orientations de l'État et de la Région, nécessite d'adapter ou de développer nos équipements et structures d'accueil.

Pour conserver le plus haut niveau d'investissement, il convient donc de maîtriser nos dépenses de fonctionnement pour financer avec nos économies une partie d'entre eux. Pour limiter leur coût à la charge du contribuable boisséen, nous montons de nombreux dossiers de demande de subventions auprès de partenaires qui participent à nos côtés à la réalisation de nos projets.

Parmi eux, des partenaires institutionnels importants :

**Le Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA)** a notamment la compétence sur les questions de propreté, d'eau et d'assainissement, de collecte et de traitement de nos déchets ; il gère notre piscine et notre médiathèque. Il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux sur la voirie territoriale (boulevard Léon-Révillon et à venir rue de Marolles) et sur le pôle Gare par exemple. Il appuie et soutient de nombreux projets sur la commune comme la Recyclerie co-financée avec la ville ou le pôle Gare.

**Le Conseil Départemental** a soutenu la commune pour la rénovation de la rue de Sucy, dont la création de la piste cyclable, et financé la construction de la crèche intercommunale Boissy/Limeil. Nous avons adhéré à son plan 50 000 arbres.

**Le Conseil régional** a participé au financement de la réalisation de la Charmeraie au travers du dispositif « 100 quartiers innovants et écologiques » pour un montant de 4 millions d'euros et participe avec l'État au PRIR pour la requalification de la Haie Griselle.

**La Métropole du Grand Paris** nous a soutenus dans le cadre de l'appel à manifestation d'Intérêt « Centres-Villes vivants » qui a permis l'achat de la Boutique éphémère et la rénovation du parvis de la mairie.

Enfin **l'État** a épaulé la Ville au moment de l'ouverture récente de la Boissyclerie, attribué une subvention à GPSEA pour le pôle Gare et a financé avec la Région la déviation de la RN 19, ses aménagements paysagers et prochainement la requalification de l'avenue du Général-Leclerc.

Meilleur exemple de ces participations croisées ; 70% du coût global du gymnase Paule-Baudouin a été financé par le Centre National de Développement du Sport, la Région, la Métropole (piste cyclable), le Département en contrepartie de l'accueil gratuit des collégiens dans le gymnase, et même par une « réserve parlementaire ».



Monsieur le Maire entouré de Laurent CATHALA, Président du GPSEA (à gauche) et de Mathias OTT, Préfet à l'égalité des chances (à droite) représentant l'État, pour l'inauguration de la Boissyclerie

# Tribunes des groupes politiques

(nous publions ici les tribunes telles qu'elles nous ont été adressées)

## Boissy pour tous, décidons ensemble - groupe PCF

En 2020, vous avez fait le choix de reconduire la majorité municipale sortante, au sein de laquelle le Parti Communiste Français est partie prenante. Nous vous remercions pour cette confiance renouvelée. Notre priorité absolue est de développer de nouvelles solidarités afin de lutter contre les inégalités sociales et permettre à nos concitoyens de pouvoir vivre dignement et d'avoir accès à des services publics de qualité, à la santé, à la culture, au loisir et à un logement décent.

Notre vision pour Boissy place la justice sociale, la solidarité et l'amélioration de votre cadre de vie au centre de nos priorités en matière de politiques publiques. Malgré l'austérité imposée par les gouvernements successifs et la diminution drastique

de nos dotations, nous continuerons à veiller à la pérennité des investissements dans nos services publics de proximité, à développer de nouveaux dispositifs de solidarité et poursuivre les projets d'investissements pour améliorer votre quotidien. Enfin, vous pouvez compter sur les élu.es communistes, engagés et déterminés à lutter contre les lois injustes et mortifères du gouvernement en soutenant activement le mouvement social. Notre engagement envers la solidarité, la justice sociale et la défense des droits de toutes et tous restera notre boussole, tant à l'échelle locale, nationale, qu'internationale.

**Taylan TUZLU, Ludovic NORMAND,  
Michel BARTHES, Martine KLAJNBAUM**  
ludo94470@yahoo.fr

## Boissy c'est vous

Texte non parvenu

**Fabrice NGALIEMA, Ingrid CITERNE**

## Rassemblés et engagés pour Boissy

### Chers Boisséens

La loi oblige le maire à laisser à l'opposition un espace d'expression dans ce document.

Elle ne l'oblige pas à nous le présenter en amont. Nous découvrirons donc comme vous le triomphalisme autosatisfait du maire, sur un document en papier glacé payé par vos (trop chers) impôts. Triomphalisme qui ne correspond pas à la réalité que nous vivons ensemble au quotidien.

Nous disposons donc de 1350 caractères (espaces compris) pour vous faire part de notre vision sur les 4 années qui viennent de s'écouler. C'est presque moitié moins que nos tribunes habituelles. Démocratie quand tu nous tiens !

Comme l'a écrit A. Soljenitsyne "une seule goutte de vérité peut

changer le monde." Notre vérité à nous s'écrit en 1350 caractères. Que retenir donc en quelques mots de ces 4 dernières années ? Les impôts et tarifs municipaux ont augmenté, l'entretien de notre ville (rues, écoles, espaces verts...) laisse à désirer, notre cadre de vie se dégrade, l'insécurité et les incivilités gâchent notre quotidien, l'urbanisation massive fait perdre à notre ville son identité, les acteurs économiques et associatifs ne sont pas soutenus.

Bref, ne soyez pas dupes de cet énième coup de com et posez-vous la question suivante : votre quotidien s'est-il ou non amélioré depuis 4 ans ? Tout le reste n'est que poudre de perlimpinpin !

**Laure THIBAUT, Moncef JENDOUBI,  
Claire DE SOUSA, Christophe FOGEL**  
www.engagespourboissy.fr

## Boissy écologie solidarité

### « Un groupe écologiste constructif et engagé »

Après un début de mandat parfois conflictuel, nous avons pu surmonter ces difficultés et nous investir dans les commissions où nous siégeons. « Administration générale et finances » ainsi que « Urbanisme et travaux » pour nous deux, conseil d'administration du CCAS et commission d'accessibilité en plus pour Pascale ISEL. Nous avons à plusieurs reprises servi de relai

entre les Boisséens et l'exécutif, avec des effets souvent positifs. Les sujets sur lesquels nous voulons particulièrement nous engager pour la fin de ce mandat sont la défense des espaces naturels et de la biodiversité, l'accessibilité dans les espaces publics, la promotion des modes de déplacements actifs et l'attention aux plus démunis.

**Christian LARGER  
Pascale ISEL**  
contact@boissy-ecologie-solidarite.fr



L'ouverture de la Boissyclerie a permis la réalisation d'une superbe fresque murale



Gymnase Paule Baudouin

ne pas jeter sur la voie publique



[ville-boissy.fr](http://ville-boissy.fr)

 VilleBoissy

Directeur de la publication :  
Régis Charbonnier, Maire  
7 Bd Léon Révillon - 94470 Boissy-Saint-Léger  
Rédaction :  
Service communication  
Maquette :  
Agence Civis Agora

Impression : Imprimerie RAS  
6 Avenue des Tissonvilliers  
95400 Villiers-le-Bel  
Tél. : 01 39 33 01 01  
Dépôt légal à parution.

Imprimé avec des encres végétales sur papier  
issu de la gestion durable des forêts.

